

Comme chaque mois, s'est tenue une réunion informelle entre la Direction et les Organisations syndicales afin d'examiner les problèmes relatifs aux conditions de travail des agents et au fonctionnement des services.

Étaient présents pour la Direction M. Paraf, directeur du pôle transverse, assisté de M. Ramir et de Mme Garrido.

Pour les organisations syndicales étaient présents : la CGT Impôts-Trésor, la CFDT, FO et l'Union SNUI-SUD Trésor.

Vote des Horaires Variables dans les SIP



Les protocoles d'horaires variables dans les SIP ouverts le 1er octobre et le 1er décembre devaient être adoptés par les agents concernés.

Lors de cette consultation, les agents ont majoritairement opté pour le choix N°1 sur chaque site. Pour le CAD, les agents devaient se prononcer pour savoir s'ils désiraient une nouvelle consultation. Ils se sont prononcés majoritairement contre mais il est à noter que 62 collègues n'ont pas répondu.

Archivage à Vanves

Nos collègues doivent assurer aujourd'hui des tâches d'archivage liées à l'installation du SIP. Nous avons demandé le renfort d'auxiliaires. La direction s'est engagée à examiner ce point.



Navette - Courrier

Suite à la mise en place d'un nouveau système de courrier interne (tel que celui existant auparavant pour le Trésor), nous avons fait état des dysfonctionnements rencontrés notamment dans la branche fiscale. La direction a répondu qu'elle était consciente de ces problèmes : ainsi, un nouvel appel d'offre est lancé pour trouver un prestataire privé qui couvrira tant les services de l'ex-CP que les services de l'ex-DGI. Une fois de plus, l'Administration développe le recours au privé alors que ces tâches pourraient parfaitement être assurées et, à moindre coût, par des fonctionnaires.

Brigade de contrôle «quartiers sensibles»

Il apparaît que l'administration procède à la mise sur pied d'une structure de type brigade composée de volontaires, travaillant étroitement avec la police, et en charge du contrôle de dossiers dans la lutte contre la délinquance dans les quartiers dits sensibles.

La CGT a demandé des explications quant à sa mise en place, le choix des agents et a condamné l'absence de transparence. Il n'y a aucun document écrit, aucune information des collègues susceptibles d'être intéressés, aucune précision sur sa localisation (une installation dans les locaux de la police n'est pas écartée), aucune précision sur les régimes indemnitaires et les questions relatives à la sécurité des agents.

Selon la Direction, on se dirigerait vers une mise à disposition de ces agents. De plus, la CGT ne peut que déplorer les réponses alambiquées de la Direction. Selon elle, rien n'est encore mis en place mais les agents sont choisis et ont commencé à travailler dans cette brigade il y a quelques jours !!!

Nous avons demandé la tenue d'un CTP sur cette question. A ce sujet, la direction s'est dite en attente de décisions de la DG.

Aménagement d'une entrée pour le personnel à Montrouge

Au vu des problèmes de personnels à Montrouge en cas d'affluence au guichet qui empiète sur l'heure de fermeture du SIP au public, notre délégation a demandé que soit installé un digicode au niveau de la rampe d'accès.

La Direction a donné son accord sur ce point.

Indemnités de frais de mission des vérificateurs

En réponse à notre interrogation, la direction a précisé que le taux plein s'appliquait à tous les déplacements sur les résidences du département qu'il y ait cantine ou pas.

Pétition au CDI Nanterre Tivoli

Notre délégation a lu la pétition des agents des CDI de Nanterre Tivoli soutenue par la CGT et l'Union SNUI-SUD Trésor. Cette pétition qui a recueilli 27 signatures dénonce la dégradation des conditions de travail des secteurs d'assiette et de l'accueil due à la situation des effectifs (suppressions d'emplois, postes vacants, ...) et aux restructurations.

Les revendications sont les suivantes :

- au minimum deux postes fixes à l'accueil sans que cela ne vienne réduire les effectifs sur les secteurs d'assiette,
- que les contrôleurs accueil de la filière gestion publique soient remplacés en cas d'absence par des agents de la même filière.

Nous avons insisté sur le fait que les agents attendaient des réponses précises sur la question.

La direction a affirmé avoir conscience du problème et s'est engagée à répondre rapidement. A ce propos, la Direction se rend à Tivoli le mercredi 25 novembre.

Le CET (Compte Epargne Temps)

Suite à la parution d'un nouveau décret en août 2009 sur les modalités des CET, la Direction nous a présenté le nouveau dispositif. Une note de service est en cours de parution. Une analyse de la CGT est disponible ici : <http://www.tresor.cgt.fr/spip.php?article5051>.

Recrutement pour 2010 de PACTE et de travailleurs handicapés

12 Pacte vont être recrutés en 2010 (2 filière Gestion Publique, 10 Fiscale). Nous ne sommes pas favorables à ce type de recrutement. Pour nous, seul le concours garantit l'égalité de tous dans l'accès aux emplois publics.

7 travailleurs handicapés aussi sont en cours de recrutement.

Catégorie	Gestion Publique	Fiscale
A	1	2
B	0	2
C	2	0

Congés

Les organisations syndicales ont fait état de difficultés dans l'élaboration des plans de congés pour la fin de l'année.

Nous avons rappelé que dans la filière fiscale il n'y avait pas de règle de 50% minimum de présence. Cela concerne dorénavant tous les personnels des SIP, les SIP relevant de la filière fiscale. La direction en a convenu.

Elle a reconnu que pour la période de congés de fin d'année il fallait faire preuve de souplesse et de bons sens.

Nous invitons les collègues à nous faire remonter toute difficulté en la matière.

Manque criant d'effectifs

Nous sommes revenus sur la situation très critique des services avec le volume jamais atteint des vacances d'emplois dans le département.

L'arrivée d'agents dans la filière fiscale (pas pour la gestion publique apparemment) en début d'année ne comblera pas les besoins, loin s'en faut !

De plus, nous avons appris que 74 emplois seraient encore supprimés en 2010 (- 51 en fiscale et -23 en Gestion Publique !!!). Jusqu'où va-t-on aller ?



Brigades de Boulogne transférées à Sceaux

Nous avons demandé s'il était toujours question du transfert de deux brigades de Boulogne à Sceaux. La direction se renseigne auprès du pôle fiscal.



Dispositif Pandémie

60 collègues volontaires effectueront des vacances dans les centres de vaccination (trois vacances par personne) sur des fonctions administratives.

Quand ces vacances ont lieu le samedi ou se prolongent au-delà des heures de bureau, une indemnisation correspondante de 14,17 euros bruts l'heure est prévue.

La définition de la notion d'horaire tardif n'est pas connue à ce jour.

Les personnels seront placés sous le régime de la réquisition, ce qui a pour objet, selon l'administration, d'apporter une protection juridique.